

PIÈCES À REMETTRE LORS DE L'INSCRIPTION :

*Réservé à
l'administration*

Pour tous

- Photocopie recto/verso lisible de la **carte nationale d'identité** ou **passport** en cours de validité
- Photocopies lisibles de toutes les pages du livret de famille. En cas de **changement de situation familiale, en cours d'année, il est impératif de prévenir le secrétariat en cas de changement de coordonnées**
- **Bulletins scolaires** de l'année 2022-2023
- **Fiche intendance** entièrement complétée
- **1 RIB au nom du ou de la responsable financier(ère)** avec au verso le nom de l'élève et sa classe
- **Fiche d'urgence infirmerie**
- **Photocopies des vaccinations** (carnet de santé)
- **Photocopie notification d'affectation**
- **Note d'information Rectorat Académie de Lyon sur la laïcité**
- **Photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire** ou responsabilité civile
- **1 chèque de 5,00 €** à l'ordre de la « Maison des lycéens du Lycée François Cevert », avec nom, prénom et classe de l'élève au verso (adhésion ouvrant droit aux clubs, jeux, activités de détente, subventions voyages et achats coopératifs)

Si concernés :

- Fiche confidentielle de renseignements médicaux
- En cas de **séparation des parents**, photocopie d'une **pièce officielle** mentionnant à qui la garde de l'enfant a été confiée et une **décision de justice** s'il y a retrait de l'autorité parentale d'un des parents
- **Si de nationalité française**, photocopie de l'attestation de recensement ou participation à la JDC
- Prévoir de payer par carte bancaire ou virement lors de l'inscription l'avance de **cantine (minimum un repas 3,62€, mais il est conseillé d'alimenter la carte au moins pour une semaine soit 18,10€)**. **Attention, aucun élève ne pourra déjeuner si la carte n'est pas chargée.**
- **1 chèque de 10,00 €** à l'ordre de « l'association sportive du Lycée François Cevert » avec la fiche d'adhésion complétée

Réservé à l'administration

ACCUEIL	SECRETARIAT	INTENDANCE	INFIRMIERE	LOG/ OTM	TENUE PROFESSIONNELLE	PASS REGION	ASSOCIATION SPORTIVE



RIB àagrafer ici obligatoirement (bourses, aides, remboursement stage, etc.).
Si vous changez de compte bancaire, vous devez fournir vos nouvelles coordonnées à l'intendance.

Classe :.....

Nom de l'élève :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète de l'élève :

.....

Nom du ou de la responsable légal(e):

Prénom :

Adresse complète du ou de la responsable légal(e) :

.....

Bourses/ Demi pension

Les bourses sont versées trois fois par an (fin décembre, fin mars, fin juin).

Un **RIB** au nom du compte bancaire sur lequel les aides seront versées et les factures prélevées est indispensable pour le versement de la bourse.

Attention : il n'est pas possible de manger au self sans recharger sa carte Pass Région. Le rechargement est possible par carte bancaire ou par virement auprès du secrétariat d'intendance ou via Pronote.

Signature du responsable :

Date :.....

FICHE D'URGENCE

(DOCUMENT NON CONFIDENTIEL)

LYCEE FRANCOIS
CEVERT
2023-2024

Nom:.....Prénom:.....

Classe:.....Date de naissance:.....

Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom et adresse :	Nom et adresse :
.....
N°du domicile :	N°du domicile :
N°de portable :	N°de portable :
N°du travail :	N°du travail :
Nom et n° d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :	Nom et n° d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies,traitements en cours,précautions particulières à prendre, **PAI, PAP, dossier MDPH, suivi orthophonique passé ou présent...**) :

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (joindre une photocopie):.....
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5ans)

Nom, adresse et n°de téléphone du médecin traitant:.....

.....

(En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

LES FRAIS ENGAGÉS SONT A LA CHARGE DES FAMILLES ET NON DE L'ETABLISSEMENT)



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2023-2024

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

FICHE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Facultatif

(à remettre, **si vous le souhaitez**, sous enveloppe cachetée à l'attention de l'infirmière scolaire)

Cette fiche est à compléter dans le cas où votre enfant est atteint de maladie chronique, de troubles de la santé évoluant sur une longue période et pour lesquels des aménagements de la scolarité et, en particulier, des soins ou prises de médicaments **pendant le temps scolaire** sont nécessaires.

A cet effet, un Projet d'Accueil Individualisé est mis au point, à votre demande et avec votre participation, sous l'autorité ou du chef d'établissement, en concertation avec le médecin scolaire et l'infirmière scolaire.

Elève (Nom, Prénom) :

Classe :

Coordonnées des représentants légaux :

Nom, Prénom :

N° tél : domicile : portable : travail :

Nom, Prénom :

N° tél : domicile : portable : travail :

♦ Maladie dont est atteint votre enfant :

♦ Joindre, **sous pli cacheté confidentiel** les documents établis par votre médecin traitant :

- une ordonnance récente précisant les besoins thérapeutiques,
- un protocole d'urgence précisant les signes d'appel, les symptômes visibles, les mesures à prendre et les informations à donner aux médecins des services d'urgence dans le cas où la maladie évolue par crises ou par accès.

C'est à partir de ces éléments que le projet d'accueil individualisé sera rédigé par le médecin de l'établissement scolaire.

Pour mettre au point le projet d'accueil individualisé **vous devez prendre contact** avec l'infirmière scolaire **et convenir d'un rendez-vous**.

Sans réponse de votre part l'état de santé de votre enfant sera considéré comme ne relevant pas d'un projet d'accueil individualisé.

Vu et pris connaissance le :

Le(s) représentant(s) légal(aux) (nom, prénom et signature)

FICHE D'INSCRIPTION

CHÈQUE de **10€** à l'ordre de l'Association Sportive
du lycée François CEVERT

NOM :

TEL PARENT(S) :

PRÉNOM :

TEL PORT. (ÉLÈVE) :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

EMAIL ÉLÈVE :

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer,
en cas d'urgence, toute intervention chirurgicale.

OUI
NON

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre des
photos et à les utiliser dans un but pédagogique et/ou promotionnel lié à
l'association sportive (site internet du lycée).

OUI
NON

Les élèves sont autonomes durant les déplacements lors des entraînements et des compétitions

Basket-ball

*Lundi midi
12h30-13h30*

Futsal

*Mardi midi
12h30-13h30*

Futsal

*Jeudi midi
12h30-13h30*

Musculation

*Lundi, mardi, jeudi
12h30-13h30*



FRANCOIS CEVERT
Lycée professionnel - Ecully

Date :

Signature des parents :

L'inscription permet de faire plusieurs activités